



ROM1BA

2024 - 2025

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale



ROM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études en langues et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, de l'espagnol ou de l'italien.

Grâce à un cursus multidisciplinaire vous développerez vos compétences communicatives et d'analyse critique et serez capable d'interpréter des phénomènes culturels, littéraires et langagiers de nature diverse et complexe qui répondent aux défis du 21^{ème} siècle.

Votre profil

- En(1822e2timplv10 d4TP 0 -/obj 0 -/obj 1complexe0idotéuet lange 22oral et écr.il)] TJ /F5 8 Tf 1 0 0 -1 8.399999624 23819946312 Tm [(•) TJ /F1 8



Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

- 1.1. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel
- 1.2. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres
- 1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition
- 1.4. Comprendre le fonctionnement du langage et de la littérature en tant que systèmes et en tant que pratiques sociales
- 1.5. Maîtriser les concepts fondamentaux, les principaux courants théoriques et méthodologies en linguistique et en études littéraires
- 1.6. Connaître et comprendre les différents courants, genres, auteurs et Œuvres principales des littératures étudiées

2. Comprendre et analyser des sources

- 2.1. Examiner les sources de manière critique
- 2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
- 2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFRA1102	Littérature française : entre création artistique et analyse romanesque	Vincent Engel	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1103	La fabrique du texte : littérature de langue française des 20e et 21e siècles	Pierre Piret Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1104	Arts et littérature française	Christophe Meurée (supplée Agnès Guiderdoni)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1201	Littérature française médiévale (12e-15e siècles)		FR [q1] [37.5h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1202	Littérature francophone de Belgique : littérature, langue, nation		FR [q1] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1203	Littérature française des 16e, 17e et 18e siècles: l'âge de l'éloquence		FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1301	Analyse dramaturgique du texte de théâtre : du texte à la scène		FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐			X
○ LESPO1100	Enjeux sociétaux : le renouveau du Tragique comme signe des temps	Vincent Engel	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Linguistique et langue françaises (30 crédits)

○ LFRA1111	Grammaire et orthographe du français	Anne-Catherine Simon	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1112	Histoire de la langue française	Philippe Hambye	FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1221	Variation en français contemporain		FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1222	Sociolinguistique		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1321	Ecriture créative	Marta Sábado Novau	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐			X
○ LFRA1331	Lexicologie du français		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] Δ 🌐			X

o Études hispaniques ou italiennes (25 crédits)

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

✂ Études hispaniques (25 crédits)

○ LESP1181	Español A1- B1 (competencias lingüísticas, sociolingüísticas y pragmáticas)	Begona Garcia Migura Paula Lorente Fernandez Marta Sábado Novau	ES [q1+q2] [60h+60h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LESP1201	Español B2 (competencias lingüísticas, sociolingüísticas y pragmáticas)		ES [q1+q2] [45h+60h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LESP1283	El cuento hispanoamericano del modernismo a nuestros días		ES [q2] [30h+15h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LESP1381	Pragmática y discurso		ES [q2] [30h+15h] [5 Crédits] Δ 🌐			X
○ LESP1382	Grandes obras de la literatura española		ES [q1] [30h+15h] [5 Crédits] Δ 🌐			X

✂ Études italiennes (25 crédits)

○ LITA1170	La lingua italiana oggi	Carmela Giusto Laura Scarpa	IT [q1+q2] [30h+90h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LITA1212	L'italiano oggi tra norma e innovazione		IT [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LITA1272	Da Dante Alighieri a Umberto Eco: scorcio di letteratura italiana	Mattia Cavagna	IT [q1] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LITA1271	Mente, cultura, lingua		IT [q2] [15h+15h] [5 Crédits] Δ 🌐			X
○ LITA1373	Arte & letteratura italiana		IT [q2] [15h] [5 Crédits] Δ 🌐			X

o Langue et littérature latines (5 crédits)

Un test est organisé en début d'année pour déterminer le niveau et le(s) cours à suivre

L'étudiant-e choisit un cours.

✂ LFIAL1180	Latin I Cours destiné aux grand-es débutant-es	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
-------------	---	------------------	---------------------------------	---	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LFIAL1181A	<p>Auteurs latins</p> <p><i>Cours destiné aux étudiant-es qui ont suivi, durant les 4 dernières années de l'enseignement secondaire, 4 heures de latin par semaine</i></p>	<p>Aaron Kachuck</p> <p>Nicolas Meunier</p>	<p>ES [q2] [30h] [5 Crédits]</p>	x		

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LNED1134	Nederlandstalige literatuur lezen en analyseren	Helena Van Praet (supplée) Stéphanie Vanasten	
------------	---	--	--

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FR [q2] [30h] [5 Crédits]  > English-friendly			X
⌘ LFILO1320	Epistémologie	Alexandre Guay	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 			X

o Linguistique et langue françaises

○ LFRA1111	Grammaire et orthographe du français	Anne-Catherine Simon	ES [q1] [30h +15h] [5 Crédits]
○ LFRA1112	Histoire de la langue française	Philippe Hambye	ES [q2] [37.5h +7.5h] [5 Crédits]

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⌘ Etudes hispaniques

○ LESP1181	
------------	--

✂ LITA1110	Dal francese all'italiano - intercomprensione e nozioni di linguistica	Costantino Maeder	📅 [q1+q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LITA1130	Musica pop e storia dell'Italia moderna	Annalisa Caruso	📅 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

✂ Option en langue et culture allemandes

L'option en langue et culture allemandes offre les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2, des connaissances et compétences dans les domaines de la littérature et de la culture du monde germanophone, l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la formation générale.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lequel-les l'allemand fait partie de sa combinaison de langues.

⌘ LNED1136	Nederlandse taal en maatschappij	Hilde Bosmans Katrien De Rycke Pauline Degrave	NU [q1+q2] [30h +90h] [5 Crédits] 
------------	----------------------------------	--	---

⌘ Etudiant-es à partir du niveau B2

⌘ Option en information et communication

L'option en information et communication vous offre une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences de l'information et de la communication ; un accès direct aux masters proposés par l'Ecole de communication (moyennant compléments de formation éventuels de minimum 10 crédits) : le master en communication, le master en journalisme et le master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

● LCOMU1121

ROM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu:**o Formation générale**

○ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	[FR] [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ LELAL1350	Multilingualism: Political, Cognitive and Pedagogical implications		[EN] [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐
○ LELAL1360	Analyser le langage: Méthodes quantitatives et qualitatives		[FR] [q1] [30h+15h] [5 Crédits] △ 🌐
○ LELAL1399	Rédaction scientifique et travail de fin de cycle		[FR] [q1]

○ LITA1271

Mente, cultura, lingua

✂ LITA1120	Introduzione alle correnti artistiche e letterarie dalle origini a oggi	Laurent Béghin	[q2] [15h +10h] [5 Crédits]
✂ LITA1301	Sociologia e storia dell'Italia contemporanea		[q2] [30h] [5 Crédits] △

✂ Option en langue et culture allemandes

L'option en langue et culture allemandes offre les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2, des connaissances et compétences dans les domaines de la littérature et de la culture du monde germanophone, l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la formation générale.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lesquel-les l'allemand fait partie de sa combinaison de langues.

✂ Etudiant-es du niveau débutant

Ces cours s'adressent aux étudiant-es non natifs/natives dans la langue de l'option et/ou qui n'ont pas suivi un enseignement secondaire en allemand ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits à choisir par bloc annuel :

✂ LDEU1114	
------------	--

⌘ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en néerlandais ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits par bloc annuel :

○ LINED1233	Lexicale creativiteit in het Nederlands: woordvorming, neologismen en leenwoorden	Kristel Van Goethem	EN [q2] [22.5h] [5 Crédits]
○ LINED1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied: een kunsthistorisch perspectief		EN [q1] [22.5h] [5 Crédits] △

⌘ Option en langue et culture anglaises

L'option en langue et culture anglaises s'adresse aux étudiant-es qui souhaitent approfondir leur connaissance de la langue anglaise et plonger dans la diversité culturelle du monde anglophone, en Europe et dans le monde.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lequel-les l'anglais fait partie de sa combinaison de langues.

⌘ Etudiant-es du niveau B1

Ces cours s'adressent aux étudiant-es non natifs/natives dans la langue de l'option et/ou qui ont suivi un enseignement secondaire "traditionnel" en anglais (pas d'enseignement en immersion ou en anglais).

10 crédits à choisir par bloc annuel:

⌘ LENG1124	Reading English literature	Véronique Bragard Ben De Bruyn	EN [q2] [22.5h +10h] [5 Crédits]
⌘ LENG1225	British cultural history		EN [q1] [22.5h] [5 Crédits] △
⌘ LENG1227	English in language studies contexts		EN [q1+q2] [45h +52.5h] [5 Crédits] △

⌘ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en anglais ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits par bloc annuel :

○ LENG1324	Rewriting the canon: the (graphic) novel		EN [q2] [22.5h +12h] [5 Crédits] △
○ LENG1328	Linguistic approaches to English speech and writing		EN [q1] [30h+5h] [5 Crédits] △

⌘ Option en culture et création

L'objectif de cette option est de donner aux étudiant-es les moyens de comprendre comment se conçoit et se produit un objet culturel (une oeuvre d'art, un texte littéraire, une performance, un film, un opéra, etc.) ainsi que de leur permettre de parler eux-mêmes de culture et d'arts en dépassant le simple « J'aime » ou « Je n'aime pas », sans pour autant être spécialistes de tel ou tel domaine de la culture. 10 crédits par bloc annuel:

⌘ LFILO1360			
-------------	--	--	--

⊗ LCCR1215	Campus cinéma	Jean-frédéric de Hasque	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LCCR1216	Campus théâtre	Véronique Lemaire	FB [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LCCR1212	Campus Artiste en résidence		FB [q1+q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LCCR1213	Campus Artiste en résidence		FB [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

⊗ Option en Environnement et culture

Nos sociétés traversent aujourd'hui une crise écologique et sociale sans précédent. Cette option se propose de donner des outils de compréhension de la problématique environnementale en mettant l'accent sur deux dimensions. D'une part, il s'agira de développer une analyse critique des discours et des pratiques mettant en jeux des paradigmes qui sont à la source des problèmes actuels ; cette analyse critique convoquera ce que l'on appelle traditionnellement les humanités (la philosophie, les arts, la littérature, l'histoire). D'autre part, il s'agira de mettre en avant le pouvoir de la création dans l'étude des expressions littéraires et artistiques. Celles-ci sont à même de pallier le déficit représentationnel qui affecte la perception des crises que nous traversons et d'ouvrir des alternatives.

○ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LSPED1212	Analyse du développement	Emmanuelle Piccoli Maria José Ruiz Rivera (supplée Emmanuelle Piccoli)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]

⊗ Option en études de genre

Sur le plan critique, les études de genre s'emploient à déconstruire les préjugés et les constructions sociales qui stigmatisent les hommes et les femmes et conditionnent leurs relations, elles tentent de sortir des faux universalismes et des points de vues partiels qui s'ignorent.

Sur le plan pratique, elles mettent en évidence les mécanismes qui traduisent les différences en hiérarchie et elles promeuvent ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour introduire à ce regard critique, l'option en études de genre offre une formation interdisciplinaire et interfacultaire. 10 crédits par bloc annuel:

L'étudiant-e qui part en séjour Erasmus au premier quadrimestre du bloc 3 est encouragé à suivre LSPED1215 et LDROI1525, sinon, il suit LPOLS1233 et LPSP1322

⊗ Etudiant-es concerné-es par une mobilité (Erasmus, Mercator, etc.) durant le Q1 du bloc 3

○ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

⊗ Etudiant-es non concerné-es

○ LPOLS1233	Séminaire interdisciplinaire en études de genre	Céline De Guchteneere (supplée Ester Lucia Rizzi) Ester Lucia Rizzi	FB [q1] [15h] [5 Crédits]
○ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Alice Kasper (supplée Stéphanie Demoulin) Alice Kasper (supplée Vincent Yzerbyt)	FB [q1] [30h] [5 Crédits] > English- friendly

ROM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale, l'étudiant-e est confronté-e à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, exercices pratiques, travaux de groupes et individuels, ateliers d'écriture, ... mais aussi excursions et voyages culturels, ainsi que projets d'échange et de collaborations avec des universités partenaires en Belgique et à l'étranger.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Evaluations orales ou écrites lors des examens, évaluation continue, travaux de groupe ou travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Tania Van Hemelryck](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Anne-Catherine Simon](#)
- 3e membre du jury restreint: pierre.piret.rom@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be